

**CONTRAT DE TRAVAIL**  
(administrateur, gestion d'entrepôt de données)

**01 ENTRE:** .....  
.....  
.....  
(ci-après appelé(e) "l'employeur")

**02 ET:** .....  
.....  
.....  
(ci-après appelé(e) "l'employé")  
(l'employeur et l'employé ci-après collectivement appelés "les parties")

---

**PRÉAMBULE**

CONSIDÉRANT QUE l'employeur désire engager l'employé à titre d'administrateur, gestion d'entrepôt de données;

CONSIDÉRANT QUE l'employé désire accepter l'offre d'emploi de l'employeur, après avoir été informé des politiques et conditions d'emploi de ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent confirmer leur entente par écrit;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'entente constatée dans le présent contrat;

**EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIVIT:**

**1.00 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent contrat.

**2.00 OBJET**

**2.01 Poste occupé**

L'employeur engage l'employé à titre d'administrateur, gestion d'entrepôt de données.

**03 2.02 Principales fonctions et responsabilités**

Sans être limitative et pouvant être sujette à modifications (dans ce dernier cas, sur préavis de l'employeur), la description des principales fonctions et responsabilités de l'employé est la suivante:

- participer à l'évaluation, le développement et la mise en œuvre de solutions évoluées d'affaires privilégiant l'entreposage de données;
- établir des paramètres relevant d'une situation d'affaires;

--	--

Employeur      Employé  
3318

- concevoir des systèmes;
- modéliser des données;
- utiliser des systèmes évolués d'aide à la décision, d'extraction de données ou autres systèmes similaires;
- définir l'architecture d'ensemble et mettre en place les standards;
- évaluer, sélectionner et gérer la transformation des données et faire la maintenance des applications;
- évaluer, sélectionner et gérer les progiciels, applications et applications de gestion ("dataware");
- concevoir des bases de données;
- contrôler les requêtes et la performance des bases de données;
- faire la mise au point du système pour en assurer la performance;
- procéder à la sauvegarde des données;
- adopter des mesures préventives afin d'éviter des interruptions du système;
- gérer et négocier les besoins des clients et faire l'évaluation comparative des performances;
- installer les nouveaux équipements et les applications et en faire la mise à jour;
- partager son expertise avec l'équipe technique;
- .....

**2.03 Supérieur immédiat**

L'employé est sous la responsabilité immédiate de ....., qui occupe le poste de ....., ou de toute autre personne que peut désigner l'employeur.

**2.04 Lieu du travail**

Le lieu de travail de l'employé est situé au ....., ou à tout autre lieu requis pour l'exploitation efficace de l'entreprise de l'employeur.

**2.05 Permis de conduire et véhicule automobile**

Pendant la durée du présent contrat, l'employé doit être titulaire d'un permis de conduire valide et doit pouvoir utiliser un véhicule automobile pour les fins de son travail.

**3.00 CONSIDÉRATION**

**04**

**3.01 Salaire**

En considération de l'exécution de son travail, l'employé a droit à un salaire annuel de ..... dollars (.....\$). Ledit salaire est révisé sur une base annuelle, à la date anniversaire de son entrée en fonction, selon l'évaluation du rendement de l'employé et les résultats de l'entreprise de l'employeur. Ledit salaire (diminué des déductions légales et contributives, s'il y a lieu) est payable le ..... de chaque ....., par chèque ou par dépôt direct dans le compte de banque de l'employé, au choix de l'employeur.

**3.02 Temps supplémentaire**

Tout temps supplémentaire doit être autorisé par l'employeur avant d'être effectué par l'employé. L'employeur peut, à la demande de l'employé, remplacer le paiement des heures supplémentaires, s'il y a lieu, par un congé payé d'une durée équivalente aux heures supplémentaires effectuées, majorée de cinquante pour cent (50%).

--	--

Employeur    Employé